



Conseil communal
de Gimel

Gimel, le 15 septembre 2022

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

mardi 27 septembre 2022
à 20h15
au foyer de la grande-salle

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal du 29 août 2022
2. Communications du bureau
3. Dépôt du préavis 04-2022 « Arrêté d'imposition pour l'année 2023 »
4. Informations de la Municipalité
5. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons, nos cordiales salutations.

Pour le bureau
du Conseil communal

Le président



Andrea Tasinato

Le secrétaire



Florian Magnin

Annexes transmises par courriel:

- PV de la séance du 29 août 2022
- Préavis 04-2022 « Arrêté d'imposition pour l'année 2023 »